



N° 40

Le 19 février 1993

LE CANADA FOURNIT 1,5 MILLION DE DOLLARS POUR LES OPÉRATIONS DE SECOURS DE LA CROIX-ROUGE EN ARMÉNIE, EN GÉORGIE ET EN AZERBAÏDJAN

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada fournira 1,5 million de dollars en aide humanitaire à l'Arménie, à la Géorgie et à l'Azerbaïdjan. Les fonds seront versés au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne.

«Je demeure vivement préoccupée par le sort des habitants de ces trois pays qui souffrent terriblement de la violence qui y persiste», a dit M^{me} McDougall. «Le CICR est déjà dans la région, où il dispose d'un système de distribution pour s'assurer que les secours vont aux personnes qui en ont le plus besoin.»

Les fonds, qui seront répartis également entre les trois pays, serviront à appuyer les opérations de secours du CICR, dont :

- la fourniture de médicaments aux blessés;
- la distribution de colis alimentaires, de vêtements et de matériaux pour abris aux personnes déplacées et aux groupes vulnérables;
- les services de recherche pour les personnes séparées par les combats; et
- les visites aux personnes détenues ou capturées par suite des conflits, pour s'assurer qu'elles sont traitées de façon humaine et conformément aux dispositions du droit humanitaire international.

Les Canadiens qui souhaitent appuyer les efforts de la Croix-Rouge en Arménie, en Géorgie et en Azerbaïdjan peuvent faire un don en argent à n'importe quel bureau de la Croix-Rouge canadienne.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874